



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 18 DU 16 JANVIER 2025

Page 1 sur 2

NIVEAU COMPETITION	DATE	NOM DU CLUB	SANCTION	REFERENCE SANCTION	QUALITE	DATE D'EFFET	AMENDE FINANCIERE
DOSSIER D'INSTRUCTION N°05	AUDITION DU 09/01/25	GATIFOOT	AMENDE	ABSENCE EXCUSEE MAIS NON VALIDEE PAR UN JUSTIFICATIF OFFICIEL	ARBITRE	/	34 €
DOSSIER D'INSTRUCTION N°05	AUDITION DU 09/01/25	CERIZAY PORTUGAIS	-2 POINTS DONT 1 PAR REVOCATION DU SURSIS	MATCH PERDU PAR PENALITE	EQUIPE	/	50 €
DOSSIER D'INSTRUCTION N°05	AUDITION DU 09/01/25	CERIZAY PORTUGAIS	3 MATCHS D'INTERDICTION DE SPECTATEURS AVEC SURSIS + OBLIGATION D'UN REFERENT SECURITE A CHAQUE MATCH	ABSENCE DE POLICE DU TERRAIN	EQUIPE	/	100 €
DOSSIER D'INSTRUCTION N°05	AUDITION DU 09/01/25	CERIZAY PORTUGAIS	Amende	4 ABSENCES EXCUSEES MAIS NON VALIDEE PAR UN JUSTIFICATIF OFFICIEL	LICENCIES	/	136 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.14
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 18 DU 16 JANVIER 2025

Page 2 sur 2

DOSSIER D'INSTRUCTION N°05	AUDITION DU 09/01/25	CERIZAY PORTUGAIS	30 MOIS DE SUSPENSION	Comportement intimidant/menaçant avec circonstances aggravantes et persistantes pendant et hors rencontre envers officiel	JOUEUR	16-01-2025	100 €
DOSSIER D'INSTRUCTION N°05	AUDITION DU 09/01/25	CERIZAY PORTUGAIS	6 MOIS DE SUSPENSION + 3 ANS D'INTERDICTION DE LICENCE FFF	Comportement raciste/discriminatoire + geste obscène envers arbitre par un licencié déjà suspendu	JOUEUR	16-01-2025	150 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.14
district@foot79.fff.fr